



Monsieur Jean-François BEL
Maire de Montesson
Hôtel de Ville
78360 Montesson

Montesson, le 26 novembre 2001

Objet : Protection contre le débordement de la Seine

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance de l'avancement du dossier de la protection contre le débordement de la Seine à La Borde, suite à votre dernière réunion du 26 septembre 2001 en préfecture. Nous approuvons et soutenons les actions que vous menez pour faire aboutir ce dossier.

Un cabinet indépendant est chargé d'étudier la réalisation de cette protection. Notre représentant au comité consultatif environnement du 7 novembre a souhaité que notre association soit consultée et tenue informée avant enquête publique prévue au premier trimestre 2002.

Nous proposons que l'étude soit menée pour une protection à une cote identique à celle de Sartrouville, soit de l'ordre de 25,50 m et non 24,71 m. L'aspect esthétique doit être largement pris en compte. Le drain doit être positionné pour éviter tout contournement des eaux d'infiltration, particulièrement aux abords de la rue Corneille où il doit se prolonger dans les terrains de l'Institut Théophile Roussel.

Le plan de sécurité civile sera ainsi homogène pour toute la zone Montesson - Sartrouville.

Nous espérons une réponse favorable prochaine, sachant que notre demande verbale date du 7 novembre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à notre profond respect.

Jacques PERDEREAU
Vice Président

Michel ANGERARD
Président

Copie : Monsieur le Préfet des Yvelines

Qualité de vie de la Borde

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 21, avenue Auber 78360 Montesson
- contact@qvlb-montesson.asso.fr
- <http://www.qvlb-montesson.asso.fr>
- tél : 01 39 13 10 55